



Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage

Liens vers les informations du public

Les arbitres utilisent un système web pour aider la gestion de cette régata. Il fournit des formulaires électroniques pour des actions telles que les contestations de classement, les réclamations, les remplacements d'équipement, etc. Il communique avec les concurrents électroniquement s'ils ont fourni un email et/ou téléphone (SMS). Les concurrents seront informés des heures limites de réclamations, de la réception d'une réclamation, des heures de convocation, etc. Ce système électronique permet aux concurrents d'être plus libres sur une épreuve et de rester en contact avec les arbitres. Tous les concurrents ont un accès électronique aux contestations de classement, décisions du jury, etc.*

Information: Le Tableau Officiel d'Informations est toujours la seule source officielle d'information pour cette régata

Déposer une réclamation



Poser une question au jury



NOTE : Lorsque vous remplissez un formulaire, la procédure (définie dans les RCV et dans les IC) reste inchangée.

Tableau d'information en ligne



Convocations au jury



Questions au jury



Décisions



Pénalités sur l'eau



Le jury et les parties se réservent le droit de limiter l'accès du public à certaines décisions.*